

Demandes Accueil-studio 2023

Lieu de création et d'accompagnement, le Centre Chorégraphique National de Rillieux-la-Pape (CCNR) met à disposition des équipes artistiques des moyens et des espaces. Cette politique implique une sélection guidée avant tout par l'exigence des démarches artistiques et la diversité des écritures.

Malgré l'incendie qui a endommagé une partie du CCNR en octobre 2017, le dispositif Accueil-studio perdure. Dans ce cadre, l'équipe du CCNR octroie chaque année aux projets sélectionnés une enveloppe en coproduction et un accueil en résidence au CCNR ou dans un lieu partenaire de la métropole lyonnaise (en fonction des espaces disponibles).

Pour les demandes Accueil-studio 2023, merci d'adresser les éléments suivants :

- le dossier de présentation de la création objet de la demande (préciser le nombre de personnes en résidence de création sur le projet, ainsi que les dates de résidence prévisionnelles) ;
- une présentation de la compagnie ;
- le budget prévisionnel du projet ;
- le calendrier prévisionnel de création, et éventuellement d'exploitation (avec date et lieu de la première) ;
- les liens internet vers les captations vidéo de vos dernières créations.

Avant le 25 mars 2022 à minuit

Par email à : accueil.studio@ccnr.fr
(indiquer dans l'objet : demande de résidence 2023)